

**ASSEMBLEE GENERALE DES RETRAITE(E)S**  
**LUNDI 21 SEPTEMBRE 2009 à 14H**  
**UNION LOCALE CGT PL.J.GUESDE ARMENTIERES**

La crise, ses origines, ses causes et les conséquences, sont au cœur de nos débats.

**Mais le plus difficile, c'est de dépasser « le constat » et de mesurer la responsabilité qui nous incombe pour mettre en œuvre notre démarche revendicative, nos propositions, nos revendications.**

Les 29 janvier, 19 mars, 1<sup>er</sup> mai, les euros manifestations et le 13 juin montrent que nous sommes dans un processus de mobilisation et d'actions qui s'enracinent et qui s'élargit dans la population comme en atteste les 80% de soutien aux mouvements et les bonnes opinions envers la CGT et les 27000 adhésions depuis début 2009.

De nombreuses luttes se poursuivent.

La mobilisation c'est aussi les retraités qui se retrouvent nombreux dans les actions avec leurs revendications spécifiques.

mais pour l'heure les mobilisations, les revendications des retraités restent insuffisamment relayés par les médias et les politiques et restent donc encore trop inaudibles du plus grand nombre.

Il nous faut, dès la rentrée passer à la vitesse supérieure, d'autant que les retraités restent particulièrement maltraités et floués dans leur vie quotidienne et dans leur vie en société.

Réfléchir à une initiative en direction des anciens syndiqués

Rencontrer les syndicats d'actifs, pour prendre des dispositions pour accueillir les futurs retraités bien avant qu'ils quittent l'entreprise ?

Faire progresser la continuité syndicale en développant la formation syndicale retraite en direction des retraitables, des sympathisants ?

Passer à la vitesse supérieure pour se faire respecter d'autant qu'aujourd'hui, un retraité qui part à la retraite part pour en moyenne 20 à 25 ans et dans un contexte où leur pouvoir d'achat ne cesse de diminuer et de façon très importante.

Le premier ministre a aussi suggéré « d'évaluer les résultats des réformes successives depuis maintenant une quinzaine d'années ». Les « réformes successives », mises en route en 1994 par Édouard Balladur, en 2003 par François Fillon et en 2007-2008 par Xavier Bertrand, n'ont pas touché à l'âge légal au-dessus duquel il est possible de partir à la retraite, fixé à soixante ans depuis 1982. Elles ont en revanche allongé la durée de cotisation pour bénéficier d'une retraite à taux plein, de trente-sept ans et demi avant 1994, à quarante et un ans en 2012. Accumuler un nombre plus grand de trimestres devait résoudre les problèmes de financement. Or, il n'en est rien. Et, combinée à la décote que subit un salarié liquidant sa retraite sans avoir toutes ses années, la mesure conduit à une inévitable baisse des pensions. Un sondage montre pourtant que les Français sont particulièrement inquiets sur cet aspect, 91 % refusant de « diminuer le niveau des retraites ».

De plus, les réformes n'ont pas arrangé le record peu glorieux détenu par la France en matière de travail des seniors : seul un salarié sur trois est encore en activité au moment de prendre sa retraite. Les autres sont en préretraite, au chômage, ou encore en invalidité du fait de leur travail. Pire, la pénibilité et les inégalités sociales d'espérance de vie à la retraite n'ont toujours pas été prises en compte par les différentes réformes.

En privilégiant les solutions qui réduisent les droits des salariés, le gouvernement choisit de « mener une politique d'économie plutôt que de rechercher les financements nécessaires », notamment en discutant du niveau des cotisations et surtout, de leur assiette, regrette la CGT, le gouvernement « essaie par petites touches de faire rentrer dans la tête des salariés qu'il va falloir s'aligner sur certains autres pays et travailler plus longtemps ».

Du côté des retraites complémentaires, l'AGIRC (cadres) et l'ARRCO (salariés) ont annoncé vendredi avoir revu à la hausse pour 2009 leur prévision de déficit global, à près de 1,4 milliard d'euros, du fait de la crise. Une manière de préparer l'opinion à l'idée que là non plus, « il n'y a pas d'alternative », alors que patronat et syndicats doivent se pencher en 2010 sur l'avenir de ces régimes ?

### **Les syndicats ont mis Darcos en garde**

Le nouveau ministre du Travail sait désormais à quoi s'en tenir sur la question du recul de l'âge de la retraite annoncé comme principale hypothèse de travail.

La CGT a déclaré que *"le sentiment que pour le gouvernement, le débat sur l'avenir des retraites est clos avant même d'avoir commencé gagne du terrain"*. Elle a également prévenu M. Darcos que dans ce contexte, le dialogue avec les syndicats *"allait être très compliqué"*. D'autant que ces derniers ont exigé du gouvernement de relancer la chantier de la pénibilité, prévu par la réforme Fillon de 2003 sur les retraites. Négociations au point mort du fait des blocages persistants du Medef. Bernard Thibault a *"réinsisté sur le traitement du dossier pénibilité qui était susceptible d'être remis au goût du jour par son prédécesseur mais qui malheureusement, a été sauvé par le gong"* avec le départ de Brice Hortefeux.

#### Rappel de quelques chiffres :

- 8 millions de pauvres en France parmi lesquels de nombreux retraités
  - 4,2 millions de retraités à 700 € mensuels alors que le seuil de pauvreté se situe à 880€ par mois.
- 1,7 million de salariés pauvres ( 7% de la population active)
- dans le Nord pas de calais, 80 % des retraites CRAM ( hors complémentaires) servies à moins de 1000 € par mois.
- Au plan national selon les chiffres publiés par la CNAV ( caisse nationale assurance vieillesse), pour l'année 2007, 89% des retraites atteignent en moyenne entre 6500 € et 8500 € par an.

### **Bref des chiffres qui montrent un appauvrissement généralisé !!**

Donner confiance en faisant mesurer ce que les mobilisations, les actions font bouger, et mettent en difficultés le medef et le gouvernement.

Recul de : Darcos sur l'éducation Pecresse sur les universités Bachelot sur la loi HPST

Mais aussi autour de question comme :

- la finalité de l'entreprise - la finalité de l'économie - la rentabilité financière
- les stocks options - les revenus des patrons - le paquet fiscal

**Face aux enjeux :**

La riposte nécessite d'abord que nous soyons plus nombreux , mieux organisés pour être plus forts.

Ce qui nous renvoie à la question du renforcement, de la syndicalisation, de la continuité syndicale. La poursuite et la multiplication des initiatives en direction des élus, des décideurs à l'appui de la motion exigeant notamment l'effet rétroactif de la revalorisation des pensions et retraites au 1<sup>er</sup> janvier. Rien ne justifie une telle mesure en dehors des quelques 350 millions d'euros d'économie sur le dos des retraités que réalise le gouvernement avec ce décalage.

Dés la rentrée nous entrerons dans la phase de préparation du :  
49ème Congrès confédéral en fin d'année,  
du congrès de l'union locale 30 nov et 1er décembre,  
du Congrès de l'UD du Nord en Avril 2010,  
du Congrès de l'UCR en Avril 2010  
et du Congrès de l'USR en mai 2010.